Mi
51

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

BIBLIOTHEQUE SCIENCES PO
1 382 926

M. Stourm

S. Skiadaressi

ML 51

Mc 51

(6)

M. Skiadarressi

Excellente composition, dont la lecture m'a beaucoup intéressé; bon candidat.

Stourm

La crise financière et monétaire en Grèce et le cours forcé

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

(Projet de la loi de finances de 1893 contenant l'analyse des budgets depuis 1883)
(Tableau de la Dette au 31 Dec. 1892)
(Tableau de la circulation fiduciaire)
(Statistique du commerce pour 1891)
(Annuaire économique et statistique de 1893)
(Les finances de la Grèce. A. Beckmann)

Ecartement des 2 [illegible]
perspective [illegible]
comment [illegible]
Le [illegible]
[illegible]

Problème du [illegible] des fautes [illegible]
[illegible] permettre la [illegible]
chapitre violation du règle [illegible]
[illegible] (le principe
[illegible] ; [illegible]) ; l'[illegible]
[illegible] [illegible] — l'autre [illegible]
Face à [illegible] [illegible] [illegible] [illegible])
[illegible] [illegible] [illegible]
règle (dans [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]

6) En somme ce travail est
estimable — Vues justes —
très joli style, facile, clair —
Sur le tiers comme toute
chose conçue et claire
je ne crois pas exagérer
donnant 6. Il y a là des
idées qui sont délicates et [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible].

S. Skiadaressis
8 Mai

La crise financière et monetaire en Grèce et le cours forcé

La Grèce offre en ce moment le spectacle d'un pays, dont la richesse est en progrès constant et indéniable, tandis que son gouvernement se débat contre des difficultés financières assez considérables pour avoir fait craindre la possibilité de ce qu'on appelle par euphémisme un arrangement, à ceux qui ne savent combien le gouvernement et le pays tiennent à remplir tous leurs engagements, en se soumettant à tous les sacrifices que l'atteinte de ce but nécessiterait.

Les difficultés financières du gouvernement proviennent de deux causes principales; la première et la plus importante est l'augmentation des dépenses de l'État; cette augmentation doit être surtout imputée à la situation politique pleine de difficultés qui est celle de la Grèce, en face des populations helléniques soumises à la domination Ottomane; par suite de ces difficultés le gouvernement se voit fréquemment dans la nécessité de faire de grandes dépenses en préparatifs militaires; c'est ces dépenses et, seulement pour une partie infiniment moins importante, les dépenses en travaux publics, qui ont amené l'augmentation des charges du budget.

Cependant cette première cause n'aurait pas eu des résultats aussi graves, ils auraient été neutralisés par le développement économique du pays, s'il ne s'y était souvent ajouté une seconde : le mépris des lois qui régissent la circulation monétaire et fiduciaire; C'est à force de méconnaître leur importance, que la crise financière a pris ce caractère aigu, qui dure encore aujourd'hui et ne commence à donner des signes d'apaisement que depuis que le gouvernement se montre décidé à revenir de ses anciens errements, à adopter une politique économique conforme aux prescriptions de la science et aussi de la sagesse.

Ce qui fait surtout espérer que les difficultés du moment seront bientôt surmontées c'est le chemin parcouru

par le pays, depuis le temps où il secoua le joug ottoman.

La guerre de l'indépendance, après une durée de dix ans, laissa la Grèce ravagée et dépeuplée; les quelques villes prospères qui existaient sous la domination ottomane, n'étaient plus que des monceaux de ruines, les campagnes abandonnées, les forêts détruites par le feu; des 1,500.000 d'habitants qui formaient la population avant la guerre, il ne restait plus que 600,000 de pauvres et sans ressources, les autres avaient péri dans les combats, ou s'étaient dispersés dans l'Orient grec.
L'état de dévastation complète où le pays se trouvait réduit nous est montré d'une façon saisissante par l'enquête que fit faire Capodistria à son arrivée en Grèce; elle démontra que les cultures ne comprenaient qu'une surface de 5000 hectares, la millième partie du sol qui constituait alors le royaume; il y avait en outre 600.000 oliviers; la marine marchande, qui avait eu une part si importante dans la renaissance économique de la nation avait presque disparu; la nullité de la production se manifestait par l'absence de tout mouvement commercial, le manque de toute espèce de voie de communication n'était pas fait pour en favoriser l'essor; le pays était devenu le plus sauvage de l'Europe, beaucoup plus qu'il ne l'était du temps des Turcs
Sous le règne d'Othon I, les progrès économiques sont lents à se produire, la Grèce se trouve dans cette sorte d'assoupissement qui suit les périodes de grande tension des forces et d'efforts surhumains; toute l'activité est absorbée par les luttes stériles de la politique, le brigandage, ce legs des temps de trouble désole les campagnes.
Pourtant à la fin du règne en 1860 l'étendue cultivée est de 600.000 hect., 7.500.000 oliviers occupent 37.000 hect, le commerce est évalué dans le rapport du ministre de France Le Comte à 22 millions pour l'exportation et 11 mill. pour

l'importation ; la marine commence à reprendre elle compte 3000 voiliers jaugeant une centaine de mille tonneaux.
C'est avec l'avènement de Georges Ier que commence pour notre pays une nouvelle ère d'activité et de progrès. L'annexion des îles Ioniennes qui en fut la suite, en même temps qu'elle donnait un nouvel essor aux aspirations nationales des populations grecques et contribuait ainsi aux progrès remarquables de l'hellénisme en Orient pendant cette période, influait en outre, et dans une mesure très importante, au développement de la richesse, d'abord par l'adjonction de 150000 hect. de cultures très productives, ensuite par la réunion à la Grèce d'une population qui n'ayant jamais subi le joug ottoman, n'ayant pas traversé une longue période de guerre et de troubles, était beaucoup plus imbue de la civilisation occidentale et avait des habitudes d'ordre et de travail beaucoup plus développées, que dans la Grèce proprement dite. On peut dire en effet que ce n'est que depuis l'annexion des îles Ioniennes que la Grèce a été vraiment ouverte à la civilisation moderne ; depuis cette époque, le progrès économique a été constant et considérable, surtout à partir de l'année 1871 qui marque la disparition définitive du brigandage ; la destruction de ce fléau permit au développement agricole, délivré d'une de ses plus sérieuses entraves, de suivre une marche régulièrement ascendante. A côté de ces événements intérieurs, d'autres circonstances, celles-ci venant du dehors, sont venues accélérer ce mouvement de progrès : En premier lieu le phylloxéra qui causa de si grands ravages en Europe, a donné un grand essor à la viticulture et principalement à la culture du raisin de Corinthe ; la production en a progressé de 61 millions de livres en 1858 à une moyenne de 340 millions en ces dernières années représentant une valeur de près de 70 millions de francs.
Dans un autre ordre de faits la ruine financière de la Turquie et la stagnation des affaires, qui y amenèrent la banqueroute de 72 et la guerre d'Orient en 1877-78, eurent une grande influence

sur le développement économique de notre pays. Plusieurs capitalistes Grecs quittèrent Constantinople pour Athènes, des négociants et des banquiers établis en d'autres pays suivirent leur exemple et apportèrent, avec des capitaux leur activité et leur esprit d'entreprise; des chemins de fer furent construits, des mines furent mises en exploitation, des industries nombreuses furent introduites, des institutions de crédit se développèrent. le pays se transformait à vue d'oeil l'annexion de la Thessalie en 1882 qui ajoutait 13000 kilomètres carrés de terres fertiles à la surface du royaume, donna une nouvelle impulsion à l'activité nationale et porta la prospérité publique à son plus haut point.

On ne peut cependant méconnaître qu'il y a des ombres à ce tableau: la fascination que la richesse nouvellement venue du dehors, ne pouvait manquer d'exercer sur un pays relativement pauvre, ne produisit pas seulement un surcroît d'activité, mais aussi exerça un effet pernicieux en introduisant le goût de la dépense et du luxe; l'envie de devenir riche, et promptement, poussa beaucoup de monde à la spéculation, des entreprises n'ayant pas de bases assez solides s'effondrèrent en détruisant beaucoup de capitaux. Le gouvernement lui même dont les finances n'étaient pas très florissantes, ébloui par le développement inattendu de la richesse publique, au lieu de s'appliquer immédiatement à l'amélioration de la situation financière, tâche que lui rendait facile la prospérité générale, se lança ~~lui même~~ dans des dépenses exagérées. Il est vrai que ces dépenses étaient consacrées en grande partie au développement des communications, malheureusement elles ont réussi encore plus promptement à épuiser les ressources de l'État qu'à développer la production; et même en compromettant les finances publiques elles ont plutôt entravé que favorisé le développement économique.

Il faut dire cependant que ce ralentissement

à peine perceptible dans le progrès de la richesse ne doit pas nous faire perdre de vue les résultats acquis, qui sont considérables.

Un premier indice de l'augmentation de la richesse c'est l'accroissement de la population celle-ci, d'après le recensement de 1879, s'élevait à 1653.000 h; 10 ans après, le recensement de 1889 donnait 2187.000, avec la population de la province de Thessalie annexée en 1881; si on déduit de l'augmentation totale, les 344.000 h qui habitent cette province, on a pour la Grèce proprement dite une augmentation de 190.000 h. seulement ce chiffre ne donne pas une idée juste de la réalité, car l'émigration des anciennes provinces vers les nouvelles a été considérable et a beaucoup contribué à élever le chiffre de leurs habitants de 294,000 qu'ils étaient en 1881 à 344.000 h, malgré l'émigration en masse des populations musulmanes. On se rapprocherait beaucoup plus de la vérité, en évaluant d'après l'accroissement moyen annuel pendant ces 10 années, la population des anciennes provinces pour 1881; on arriverait ainsi au chiffre de 1.691.000; en y ajoutant la population de la Thessalie à la même époque on aurait 1.990.000 h pour l'ensemble du royaume en 1881; l'accroissement dans les 8 années qui nous mènent au recensement de 1889, serait donc de 197.000, de près de 25.000 par an, ce qui, comparé à la moyenne de la population pendant ces 8 années, donne un taux de 1,19% d'accroissement annuel; cela signifierait que, l'augmentation restant la même, la population doublerait en 35 ans, période bien plus courte qu'elle ne l'est en moyenne pour les pays d'Europe. L'augmentation des villes a été encore plus considérable: Athènes qui en 1830 n'était qu'une simple bourgade, est aujourd'hui une jolie ville de 120.000 h. le Pirée dont le nom même avait disparu est un port d'une grande activité commerciale, et même une ville industrielle comptant 40.000 h. Patras et Syra et d'autres villes de moindre importance voient leur population augmenter tous les jours avec leur prospérité.

L'étendue des cultures atteignait en 1892 1.350.000 hect. dont 1000.000 hect environ pour les anciennes provinces en augmentation de 250.000 h. sur le chiffre de 1861 le nombre des pieds d'oliviers s'élève à 12 millions contre 7½ millions à la même époque, la culture du raisin de Corinthe couvre 80.000 hect produisant

produisant 343 millions de livres de raisin, d'une valeur de 70 millions de francs, la production du vin s'élève à 2.000.000 d'hectolitres d'une valeur de plus de 40 millions de fr., celle des huiles à 150.000 hectolitres d'une valeur de 10. millions de fr.; ceux là sont les principaux articles de la production agricole, il faut y ajouter la culture du tabac d'importation recente qui produit 5 millions de kilogrammes la sericulture qui donne 40.000 kilog. de soie et 280.000 k. de cocons, les figues et bien d'autres produits de moindre importance
Dans l'étendue cultivée n'a pas été comprise la surface occupée par les forêts, estimée faute de statistique bien exacte, de 6 à 8 millions d'hectares; les produits forestiers principaux et secondaires que donnent ces bois, s'élèvent à 9. millions de fr. selon les documents officiels mais ils sont en réalité bien supérieurs, à cause de la dispersion des forêts sur des surfaces montagneuses et difficilement accessibles, et de l'insuffisance du personnel forestier, circonstances qui rendent la surveillance illusoire.
À côté de l'agriculture, la Grèce a une autre source de richesse qu'elle doit à son excellente position au centre du bassin oriental de la Mediterannée, au developpement exceptionnel de ses côtes, et à l'excellence des ports qu'elles offrent au navigateurs. La marine marchande de la Grèce, presque detruite pendant la guerre de l'independance, comptait en 1890. 4772 voiliers jaugeant 228.796 tonneaux et 93 vapeurs de 46,668 tonneaux; depuis lors il a été construit plusieurs navires ~~de 3 à 4000 tonneaux~~ à vapeur dont quelques uns de 3 à 4000 tonneaux, on resterait donc au dessous de la réalité en évaluant le jaugeage actuel de la marine à vapeur à 60.000 tonneaux. Ce qui nous donnerait ~~nous donnerait~~ pour l'ensemble de la marine grecque, un tonnage "effectif" de 400.000 tonneaux, representant le quart de celui de la France
Cependant pour se faire une idée exacte des

ressources que la Grèce tire de la navigation.
il faudrait ne pas négliger la navigation fluviale
du Danube qui est aux mains de marins Grecs, en
effet, le nombre total des bateaux de rivière
de toute sorte qui font le transport des céréales sur
le bas-Danube, est de 843 bateaux jaugeant
318,000 tonneaux; sur ce chiffre 722 bateaux de
261.000 tonneaux, appartiennent à des sujets
Hellènes, inscrits sur les registres des consulats
grecs en Roumanie. Les revenus que donne aux
armateurs et marins Grecs la navigation du bas-
Danube sont estimés par Mr Spandoni, consul
hellénique à Braila, à une cinquantaine de
millions. Il faut noter que cette prédominance
du pavillon grec en Roumanie est de date toute
récente, la première Cie grecque de navigation
ne s'étant établie qu'en 1858.
Le mouvement maritime donne en outre l'essor
à l'industrie de la construction de navires, destinés
aux armateurs Grecs, tant de la Grèce libre que
de la Turquie, pour la construction de voiliers,
le chantier le plus important est celui de Syra
qui a construit dans l'année 1890 30 navires
de 300 – 1000 tonneaux. De plus, dans ces der-
nières années on a fondé au Pirée deux chantiers
pour la construction de bateaux à vapeur, en fer
et en bois. Jusqu'ici il n'y a été construit que
des navires de petite dimension, mais dernièrement
on y a exécuté des travaux qui permettront la
construction de navires de tout tonnage. –
Avec l'agriculture, la marine et les industries
qui s'y rattachent, avec l'extraction des minerais
de plomb, de fer, et autres que recèle le sol
de la Grèce, nous avons les sources presque uniques
de sa richesse. Le manque de gisement de houille
de bonne qualité (il ne s'y trouve que du lignite)
et la rareté de la main d'œuvre font que notre
pays ne sera pas de longtemps un pays de grande
industrie. Il ne faut pas beaucoup s'en plaindre
puisque les autres ressources sus-mentionnées
suffiraient à nourrir une population 4 à 5 fois
supérieure à la population actuelle sans offrir
les inconvénients très réels que la grande industrie

nécessairement doit entraîner.

Il serait pourtant injuste de passer sous silence le mouvement industriel, ~~qui~~ de quelque importance qui s'est produit dans ces dernières années. Le nombre de chevaux vapeurs employés à l'industrie de 1967 en 1876 et de 5.568 en 1889 a passé à 10.000 pour 1892. La valeur des locaux industriels est évaluée à 41 millions. Les usines les plus importantes sont les usines métallurgiques pour l'extraction et la préparation du minerai de plomb argentifère qui constitue la principale richesse des mines de Laurium ; il y ~~a~~ a outre des filatures, des tanneries, des forges et chantiers, des fabriques de spiritueux, de pâtes alimentaires, des fabriques de tissus etc. quelques unes de ces industries doivent en grande partie leur existence à l'élévation du tarif des douanes qui sous prétexte de protection fournissent au trésor une grande partie de ses ressources. Les industries qui doivent être réellement protégées et soutenues, sont celles qui constituent comme une seconde étape de la production agricole ; la production des huiles, des spiritueux l'élevage des bestiaux et surtout l'industrie vinicole. Celle-ci a un grand avenir, il n'y a que quelques années que les procédés perfectionnés ont été appliqués à la fabrication du vin ; les résultats obtenus ont été très encourageants, les vins grecs ont été remarqués à l'Exposition Universelle de 1889 ; on commence à en faire l'exportation non seulement comme matière première mais comme produit déjà prêt pour la consommation ; les cognacs grecs aussi, produits par la distillation du vin, et bien supérieurs à toutes les falsifications qui circulent sous ce nom commencent à se rencontrer sur les marchés de l'Orient. L'industrie de la soie serait aussi susceptible de développement. La Grèce au moyen âge était un des centres de la sériciculture en Europe maintenant encore elle produit de la soie mais seulement une petite partie en est transformée en tissus sur place, le reste est exporté en cocons (280.000 kilog) ou sous forme de soie brute (40.000 kil)

Une des conditions importantes du développement

de l'agriculture qui est et restera pour longtemps la meilleure source de prospérité pour notre pays c'est la facilité des transports; à ce point de vue la Grèce était jusqu'à dernièrement, très en retard; les premières routes furent construites entre 1856 et 1858, mais ce n'est que dans ces dernières années qu'on s'occupa sérieusement de la communication; en 1892 il y avait 40.019 Kilom. de chemins de toute catégorie dont la construction avait coûté au gouvernement une cinquantaine de millions. Quant aux lignes ferrées la première en a été construite en 1869 entre Athènes et le Pirée, ayant une longueur de 12 kilom (c'est la seule des lignes en exploitation qui soit à voie large); en 1892 la longueur des lignes en exploitation était de 911 kilom et il restait en construction 500 kilom, dont 325 k. pour le chemin de fer d'Athènes à Larissa et la frontière ottomane qui est à voie large, destiné à relier la Grèce au réseau Européen.

La plupart des lignes construites sont dues à l'initiative privée; cependant l'Etat a eu l'idée malencontreuse d'en construire lui-même; ces entreprises pas toujours bien conduites ont contribué à amener la crise actuelle, en chargeant le budget sur lequel pesait déjà la construction des routes poussée avec une certaine hâte dans ces derniers temps. Il n'en est pas moins vrai que les effets de la facilité des transports se font déjà sentir sur la production. Les progrès qu'elle a faits sont attestés entre autres indices, par le développement du mouvement commercial.

Le mouvement des échanges avec l'étranger s'élève pour la moyenne des 4 années 1887-90 à 224 millions dont 123 m. pour l'importation et 100 m. pour l'export.

en 1891 le commerce extérieur se chiffre à 247 millions deffet à 265 m. pour le comm. général. sur les 247 mill. du commerce spécial 140 appartiennent à l'importation, 107 à l'exportation. Ainsi le commerce extérieur qui pour 45 était évalué à 33 millions, pour 1875 à 190 millions s'élève en 1891 à 247 m. il a donc plus que septuplé en 50 ans.

Les principaux articles d'importation sont les céréales, dont il a été importé en 1891 pour 35 millions, équivalant aux 2/5 de la consommation totale; puis viennent les tissus et fils pour 26 mill., ensuite les métaux et minéraux bruts avec 15 millions de fr. A l'exportation on trouve au premier rang le raisin de Corinthe pour 60 millions de fr. les minerais et métaux pour 16 millions, les huiles pour 10 m., les vins pour 6 millions

Ainsi le mouvement commercial qui était de 35 fr. par tête en 1845, s'élève en 1892 pour une population présumée de 2.250.000 h. à 117 fr. par habitant

Le développement du commerce a fait surgir plusieurs institutions de crédit. La banque Nationale fondée en 1841 avec un capital de 20 millions de drachmes, la b. Ionienne fondée aux Iles Ioniennes par des capitalistes Anglais avec un capital de L. St. 315.507; En 1873 il a été institué la b. nationale de Crédit avec 12 millions de capital, en 1874 celle du Crédit industriel, en 1882 celle de l'Epiro-Thessalie. Ces établissements, sont des banques d'escompte et de dépot, ils font en outre des prêts hypothécaires et toute sorte d'avances à l'agriculture et au commerce. De plus la B. Nationale, la B. Ionienne et celle d'Epirothessalie sont des banques d'émission; leurs billets ont même depuis quelques

années cours forcé.

De tous ces établissements, le plus important par le chiffre de ses affaires, et la puissance de son crédit, est, et de beaucoup, la B. Nationale; d'après le bilan du 31 Déc. 1892 son actif s'élevait à 269.730.000 fr, ses actions qui à l'origine étaient de 1000 fr se sont élevées jusqu'à 4,400 fr; depuis la crise elles ont baissé sensiblement, aujourd'hui elles oscillent autour de 3500 fr., le dividende qui avait atteint 135 fr par semestre n'a été que de 90 fr. pour le dernier semestre finissant le 31 Déc. 1892.

Cette banque, malgré sa solidité, est celle qui souffre le plus de la crise actuelle; une grande partie de ses capitaux ont été avancés à l'Etat; 20 millions en espèces métalliques, pendant que 47 millions sont placés en titres d'emprunts nationaux et détournés ainsi d'emplois plus avantageux pour la banque et plus profitables au pays. Son encaisse métallique a été exploitée par le gouvernement à tel point que pour un chiffre d'affaires de 269 mill elle n'avait le 31 Déc. 1892 que 9 millions d'espèces métalliques à sa disposition tant dans son encaisse qu'à l'étranger. Il est vrai que le cours forcé ne pourra être levé à moins que le gouvernement lui rembourse toutes ses avances métalliques; en ce cas, elle aurait 30 millions en métal qui suffiraient et au delà pour garantir une circulation bien supérieure ~~bien~~ aux 50 millions qui constituent sa circulation fiduciaire actuelle.

Le total des capitaux helléniques, ayant servi à la fondation de ces établissements de crédit s'élève à 50 millions; plus de 100 millions y sont placés en dépôt; l'épargne nationale est en outre fructueusement employée en de nombreuses entreprises industrielles et autres dont les plus importantes, sont l'exploitation des mines du Laurium, le percement de l'isthme de Corinthe et surtout les lignes ferrées. Les capitalisations des plus importantes de ces entreprises

s'élèvent à 86 mill.; 100 millions ont été empruntés à l'intérieur du pays par l'émission d'obligations; si on ajoute à ces chiffres les 130 mill. auxquels on évalue les titres d'emprunts nationaux qui sont dans le pays, on arrive à un total de 466 millions, représentant le montant des épargnes engagées dans les entreprises les plus considérables, donnant un revenu de 26 mill. de francs. Ce chiffre est-il comparable au revenu des personnes morales constaté en Italie pour l'impôt sur le revenu? je crois que oui, ou du moins comprend-il moins d'éléments que celui-ci, car si nous y avons compris les revenus des titres de rente, nous avons laissé de côté les nombreuses sociétés de bienfaisance, et d'instruction et les couvents qui possèdent la presque totalité des titres d'emprunt.
Or la ~~richesse mobilière~~ revenu des sociétés et personnes morales en Italie s'est élevé pour 1876 à 266 millions, 10 fois le revenu mobilier constaté en Grèce, pendant que la population était à cette époque pour l'Italie treize fois plus considérable que celle de la Grèce actuellement. La richesse ~~mobilière~~ mobilière y est donc au moins égale à celle de l'Italie, et ce n'est pas peu dire, puisque sa naissance ne date que de quelques dizaines d'années dans notre pays.
Il serait intéressant de connaître le revenu total de la Grèce; malheureusement sur ce point on ne peut se baser que sur des évaluations plus ou moins arbitraires; Mulhall dans son "Dictionnary of statistics" l'évalue pour 1881 avant l'annexion de la Thessalie à 575 millions de fr. ce qui revenait alors à 360 fr. par habitant; depuis lors la surface du royaume s'est augmentée d'un 1/4 par l'adjonction de 13.000 kilm. de terres fertiles, la population des provinces annexées passa de 294.000 à 344 mille habitants celles des anciennes provinces de 1,600.000 à 1.843.000 h, la prospérité générale a fait des progrès évidents; si maintenant, sans tenir aucun compte de l'accroissement des richesses

on applique la proportion signalée par Mulhall on arrive à 800 millions pour le revenu total de la Grèce. On arrive à peu près au même résultat en prenant pour base les valeurs locatives; l'impôt sur les propriétés bâties rapporte au taux de 6% 2.590.000 fr. ce qui représente pour les immeubles qui y sont soumis une valeur locative d'environ 43 mill. de fr. seulement l'impôt ne frappe que les loyers audessus de 240 fr. ce qui fait qu'il ne s'applique qu'à Athènes qui en paie la moitié (1.000.000 fr) et à 4 ou 5 autres villes, les loyers étant très peu élevés dans les autres localités; il faudrait donc pour le total des revenu des maisons en Grèce prendre le double de ce chiffre, encore faudrait-il y ajouter 1/10 pour les Iles Ioniennes qui sont soumises à une législation fiscale distincte; on arriverait ainsi au chiffre de 95 millions pour les valeurs locatives; en France on évalue celles-ci à 2600 millions, en supposant dans les deux pays la même relation entre le revenu et le loyer, on arriverait à 890 millions pour le revenu de la Grèce total supérieur de 90 millions à l'évaluation de Mulhall;
Ces évaluations, qui ne peuvent être très exactes, ont pourtant de l'intérêt pour montrer que l'imposition actuelle n'est pas trop lourde pour être supportée; les 83 millions perçus en impôts pour la moyenne des dernières années ne constituaient que 10,4% du revenu national, les 98 millions demandés aux impôts pour 1893 ne constituent que 12,2% de ce revenu; cette proportion est certainement considérable, mais elle est comparable à celle de la France, bien inférieure à celle de l'Italie, et ne justifie pas du tout l'inquiétude qu'on a un peu partout, sur la force du pays pour supporter ses charges budgétaires et répondre à ses engagements.

Nous avons vu dans ces quelques aperçus, les progrès accomplis en Grèce dans toutes les directions, l'agriculture, la marine marchande en plein développement; le crédit, l'industrie et la richesse mobilière nées d'hier et pourtant

déjà en progrès notable; les routes et les chemins couvrent le pays de leur réseau, de grandes entreprises sont menées à bonne fin telles que le percement de l'isthme de Corinthe et le dessèchement du lac Copaïs.
Le progrès est partout visible, il ne faudrait pas cependant en déduire qu'il ne reste rien à faire loin de là! les 2/3 du sol cultivable ne sont pas mis en valeur; dans la plaine de Thessalie si fertile en grains, il n'y a que la moitié du sol qui soit soumis à la culture, et encore c'est le système des jachères qui y est en vigueur de sorte que les terres ensemencées chaque année ne couvrent que 150.000 hectares; les procédés de culture, surtout dans ces provinces, sont rudimentaires; ce n'est que dernièrement que les charrues perfectionnées et autres machines agricoles, introduites par quelques grands propriétaires, ont commencé à se répandre.
Malgré l'imperfection des procédés le rendement par hectare est de 16 hectolitres en moyenne. Cependant les 2½ millions d'hectolitres de blé de la Thessalie, réunis à 1 million produit par le reste du royaume ne suffisent pas à la consommation: 2 millions d'hectolitres d'une valeur de 35 millions de fr. sont importés en moyenne chaque année, tandis que si toutes les terres arables de la Thessalie, 900.000 hectares environ, étaient mises en valeur par la substitution de la culture intensive au système des jachères; même en admettant que le rendement au lieu d'être accru par l'amélioration des procédés, serait un peu diminué par suite de l'extension de la culture aux terres moins fécondes, même dans cette supposition, cette province pourrait produire plus de 10 millions d'hectolitres, production qui permettrait au pays après avoir pourvu à sa consommation d'exporter encore 5 millions d'h. qui feraient entrer 85 millions de francs, ce qui constituerait un remède définitif aux difficultés du gouvernement et du pays; malheureusement ce résultat sera encore long à atteindre; il faudrait surtout que le gouvernement prenne des mesures qui activeraient l'immigration en ces provinces qui sont les moins peuplées du royaume (25 h. par kilom □)
Il faudrait en outre, non seulement en Thessalie mais pour toute la Grèce, dessécher les marais qui soustraient à la culture les terres les plus

fertiles, et rendent en plusieurs endroits insalubre
le climat, naturellement si sain. Plusieurs
travaux de dessèchement, ont été du reste
déjà entrepris ou sont projetés, excepté le
l'assèchement du Copaïs qui rendra à la
culture environ 25.000 hect. de terres excellentes;
on exécute en ce moment de nombreux travaux
hydrauliques pour faire disparaître les marais
de la basse Messénie, et des travaux du
même genre, sont à l'étude pour la
Thessalie.

Il est certain que c'est dans la mise en
valeur des grandes richesses du sol, et aussi,
en partie de celles du sous-sol, que notre pays
doit principalement chercher le remède à
sa situation actuelle et le développement ultérieur
de sa richesse et de sa puissance économique.
Malheureusement l'idée a longtemps prévalu
que la Grèce est infertile, parce qu'elle est
montagneuse: d'abord cette assertion
n'est vraie qu'en partie, des plaines et
des vallées d'une grande fertilité occupent
le 1/3 de sa superficie; environ 20.000 kilom.
ces terres sont aptes à toutes les cultures, celle
des céréales, des plantes industrielles; dans
les parties les plus méridionales même, très
probablement, le thé et le café, essayés avec
succès en Syrie, peuvent être cultivés
Les 46.000 kilom. restant sont occupés par
les hauteurs; mais une grande partie
de cette étendue est propice à la culture
de la vigne et de l'olivier; c'est même
dans ces sortes de terrains que ces plantes
peuvent être le mieux cultivées et donnent
les meilleurs produits. Voilà donc au moins
40.000 kilom. susceptibles des cultures les
plus variées et les plus productives [celle
du raisin de Corinthe donne 1000 fr de produit
brut par hectare le double de ce que donnent
les meilleures terres à blé en Angleterre]
Les 26.000 kilom. qui restent constituent des
pâturages qui pourront donner des produits
considérables, lorsque l'élevage des bestiaux
sera plus soigné; une autre partie est couverte

par des forêts (l'étendue en est évaluée à env. 6000 kilom □) ou est susceptible de reboisement qui aurait les meilleurs résultats sur le régime des eaux et sur le climat en général.

Le développement de toutes ces ressources a été négligé par le gouvernement et le pays jusqu'à ces dernières années, ce n'est ne que depuis peu qu'on a l'air de s'apercevoir de l'importance de l'agriculture dans les destinées de la Grèce et de tous les progrès qui lui restent à faire pour utiliser toutes les ressources que lui fournit le sol; on s'est appliqué en conséquence à répandre l'enseignement agricole; dans ce but une école supérieure d'agriculture a été fondée près d'Athènes, une autre en Thessalie et une école forestière en Péloponnèse; ici comme partout la générosité des particuliers a été d'un puissant secours au gouvernement.

En dehors de cet enseignement spécial il faudrait encore introduire l'enseignement agricole dans les écoles primaires rurales, qui répandrait le goût en même temps que les notions élémentaires de l'agriculture parmi les habitants des campagnes.

Il faudrait encore délivrer les paysans de l'usure en instituant sous n'importe quelle forme le crédit agricole.

Enfin la législation fiscale réclame de grandes modifications, les impôt foncier devra être introduit; le système actuellement en vigueur ne frappe que le métayer et le petit cultivateur laissant le grand propriétaire indemne.

Ces différentes améliorations dont quelques unes sont à l'étude donneront un nouvel essor à la prospérité du pays et lui feront traverser victorieusement la crise dangereuse qu'il traverse en ce moment.

Nous tâcherons d'examiner les causes de cette crise et les moyens d'en sortir; pour cela nous allons jeter un coup d'oeil sur les finances helléniques et particulièrement sur les budgets de ces dernières années.

Bon travail.

Très bon effort... Bon style. Sommaire...

Les finances helléniques

L'état des finances n'est pas ce qu'on rencontre de plus brillant en Grèce, à aucune période de son existence comme État indépendant. Il ne pouvait être autrement, puisque le pays à peine né, était déjà chargé d'une dette de 84 millions, nécessitée par la guerre et les ruines qu'elle avait laissées après elle. Cette somme si minime qu'elle paraisse était encore trop lourde pour un pays ruiné et appauvri; le budget plus que modeste [en 1861, la dernière année du règne d'Othon, il n'était que de 22½ millions de francs, pour les recettes et autant pour les dépenses] était tout ce que le pays pouvait porter, il suffisait à peine aux besoins essentiels de l'administration, mais ne permettait que rarement le paiement des intérêts de la dette, aussi l'emprunt de l'indépendance ne fut reconnu par le gouvernement qu'en 1878, quant à celui de 60 millions, il fut capitalisé en 1864 au taux de 100.000.000 fr, remboursables par annuités de 900.000 fr payables aux 3 puissances qui avaient garanti l'emprunt initial, ces annuités comprenant l'intérêt et le capital.

BIBLIOTHÈQUE

Les embarras financiers de cette première période causés par le manque de ressources du pays devaient disparaître avec le développement économique qui commence à s'accentuer vers cette époque; en effet dans les années qui suivent 1861 tant que les dépenses ne furent pas poussées trop loin le budget fut en équilibre et même quelquefois il y eut des excédents; ainsi l'année 1867 présente 25,700,000 de dépenses contre 28 millions de francs de recettes.

Malheureusement cet état d'équilibre ne fut pas de longue durée; deux causes principales tendaient à le rompre: l'une était inhérente à l'organisation financière en vigueur; en effet dans les budgets grecs un système très défectueux a prévalu dans l'évaluation des recettes, celles-ci étant évaluées non sur les recettes effectuées d'un exercice antérieur mais sur les droits constatés

en faveur du Trésor pour le compte de cet exercice de cette façon les recettes laissent une moins-value d'autant plus grande que l'administration est moins fortement organisée, et que jusqu'à ces derniers temps elles consistaient presque uniquement en impôts directs, impôts dans lesquels l'écart entre les constatations et les perceptions atteint jusqu'à 25%; ainsi le déficit devint chronique dans les budgets grecs.
Une seconde cause vint encore aggraver les effets de cette première, à cette époque-là et augmenter les déficits, ce fut l'insurrection Crétoise et les dépenses extraordinaires qu'elle causa au gouvernement, que l'opinion publique entraîna à soutenir ce soulèvement des Crétois.
Aussi est-ce de cette époque que datent les premiers emprunts helléniques, depuis la guerre de l'indépendance; de 1861 à 1877 le gouvernement emprunta 80 millions à diverses reprises, qui servirent à subvenir aux dépenses extraordinaires sus-mentionnées et aussi pour la plus grande partie à couvrir les déficits des exercices correspondants.
Cependant en 1877 la situation n'était rien moins qu'inquiétante, la richesse publique était en progression croissante, les charges du budget, malgré l'accroissement graduel de la dette, n'étaient pas considérablement augmentées les dépenses n'étaient que de 35 millions pour 1,500.000 h. dans le budget de 1875, la dette était de 206 millions, les impôts revenaient à 23 fr par habitant la dette à 140 fr, la Grèce était donc un des pays les moins imposés les moins grevés de dettes.
Les événements qui suivirent: la guerre d'Orient de 1877, l'insurrection Crétoise de 1878, vinrent changer la face des choses. La mobilisation que fit le gouvernement grec pour être en mesure de soutenir ses droits pendant les longues négociations qui aboutirent au traité de Berlin l'entrée de l'armée grecque en Thessalie qui hâta l'annexion de cette province amenèrent des dépenses que les recettes ordinaires étaient loin de couvrir; le déficit de 1877 fut de 20.549.000 fr; pour les exercices 1878-79-80 et pour

la partie de celui de 81, s'étendant jusqu'au 31 Déc. 1881, il s'élève à 51.108.000 fr. L'exercice 1881 présente un excédent de 4.889.000 fr. qui réduit le déficit total de ces exercices à 46.819.000 fr mais si on ne comptait que les recettes ordinaires il serait de 186,368,000 fr produit presque en entier par les préparatifs militaires et les frais de mobilisation

Pour subvenir à ces dépenses le gouvernement émit 2 emprunts celui de 60 millions en 1879, et de 120 millions en 1881; mais avant l'émission de ces emprunts, par la convention du 19 Juin 1877 avec la b. Nationale et la banque Ionienne, modifiée par celle du 20 Octobre 1880 passée avec la b. Nationale le gouvernement se donnait le droit de leur emprunter jusqu'à un maximum de 70 mill. (78,5 mill. de vieilles drachmes) pour la première de ces banques, de 5,3 millions de francs pour la b. Ionienne, et décrétait en échange le cours forcé de leurs billets.

Après l'annexion de la Thessalie, pendant la période de grande prospérité dont elle fut suivie, le gouvernement aurait dû profiter de ces circonstances favorables pour se délivrer d'un mal aussi insidieux, malheureusement il ne s'en défia pas assez et ne tourna pas tout de suite ses efforts vers le rétablissement de la circulation métallique. Cette erreur eut les résultats les plus graves pour le pays et pour le gouvernement, dont les charges étaient d'autant plus augmentées que le change qu'il payait pour se procurer l'or nécessaire ~~pour~~ au paiement des intérêts de la Dette, était plus élevé. On peut suivre les mauvais effets de cette situation dans l'augmentation continue des budgets et de la dette depuis 1882.

Les budgets des années 1877 – 81 appartiennent à une période exceptionnelle, le premier qui se présente en des circonstances normales, est celui de 1882; il présente 58.879.000 fr en recettes

contre 63,998.000 fr de dépenses, avec un déficit de 5.118.000 ; malgré ce déficit qui est dû à l'accroissement subit des dépenses à la suite de l'annexion de la Thessalie (accroissement qui ne put être contrebalancé par la plus value des recettes, les impôts étant augmentés à la hâte et étendus à des provinces qui y étaient soumises pour la première fois) malgré ce déficit, le budget ~~sept~~ de 1882 ne présente pas les caractères inquiétants de ceux des années qui suivent ; nous analyserons ceux-ci plus en détail, vu l'influence prépondérante qu'ils ont eu sur la situation financière

Dépenses

Année	Crédits budgétaires	Crédits supplémentaires	Dépenses effectuées: D. ordinaires	Dépenses effectuées: D. extraordinaires	Total	Déficit	Ex[...]
1883	72.236,648	6.461.002	67435,584	360.284	67,795.868	Deficit ordinaire - 67.435.584 58 537 556 9.898 028 - 67.795.868 62 328 556 - 5.467.312	
1884	85.814.598	14.204.242	83,584.521	7.762.262	91.346.783 (~~Total~~)	Deficit ordinaire 22839.884 Deficit total (excédent)	Exc[...] Ex[...] 16[...]
1885	85.814.598	14.204.242	85.595.338	37.202.429	122.797.767 (~~Total~~)	Deficit ordinaire 26.220.662 Deficit total 61.370.733	
1886	89.074.634	80.433.294	89.217.488	40.500.037	129.717.525	Deficit ordinaire 28.063.360 Deficit total 34.149.558	
1887	94.269.188	29.274.750	82.318.553	24.809.700	107.128.253	Deficit ordinaire (excédent) Déf. total (excédent)	Exce[...] E[...] 69[...]

et sur la production de la crise actuelle.

Dans le tableau suivant nous indiquons d'un côté les recettes, de l'autres les dépenses. Dans les dépenses nous distinguons les crédits votés (crédits budgétaires et cr. supplémentaires) des dépenses effectuées, qui restent bien au dessous des prévisions; pour les recettes nous distinguons les recettes ordinaires, des recettes extraordinaires, et sous un autre point de vue les recettes prévues, constatées (c'est sur les constations que se font les prévisions budgétaires) et les recettes perçues.

Nota Dans les analyses des budgets contenues dans le G. de finances de 1893 on ne trouve que les dépenses ordinaires, pour les d. extraordinaires j'ai pris les chiffres de Mr Beckmann, contenus dans son ~~traité~~ sur les finances de la Grèce.

Recettes

Excédent		R. ordinaires	R. extraordinaires	Total	
	Prévues	72.133.610			1883
	Constatées	64.679.135	3790.230		
	Perçues	58.537.556		62.328.556	
Excédent ordinaire —	Prévues	86.122950			1884
Excéd. total	Constatées	66.174.467			
16.072.855	Perçues	60.744.637	46.675.001.	107.419.638	
	Prévues	74.006.566	~~66.110.568~~		1885
	Constatées	66.110.568	3.876.435		
	Perçues	59.374.676	2.052.358	61.427.034	
	Prévues	91.567.467			1886
	Constatées	69.849.408	33.423.562		
	Perçues	62.151.128	33.416 899	[illegible].567.967.	
Excéd. ordinaire 523.252	Prévues	94.656,907			1887
Excédent total	Constatées	91.639.646			
69.081.973.	Perçues	82.841.805	93.360[illegible]421	[illegible].210.226	

Dépenses

				Déficit
1888	Crédits budgétaires 92.677.585	Cr. supplement. 28.984.703	Total	D. ordinaire 2.361.805
	Dep. effectuées Ordinaires 91.913.199	extraordinaires 16.137.659	Total 108.050.858	Déf. total 14.379.641
1889	Cr. budgétaires 95.974.420	Cr. supplementaires 90.523.744		D. ordinaire 444.411
	Dep. effectuées Ordinaires 84.216.002	extraordinaires 84.523.260	Total 168.739.262	D. total —
1890	Cr. budgetaires 91.258.840	Cr. supplementaires 67.385.253		Déf. ordinaire 13.471.633
	Dep. effectuées Ordinaires 93.295.734	Extraordinaires 48.115.018	Total 141.360.752	Déf. total 18.513.122
1891 (provisoire jusqu'au 30 Sept. 92 l'exercice se termine le 31 Oct. 92)	Cr. budgétaires 100.411.479	Cr. supplémentaires 45.857.697		Déf. ordinaire 5.261.400
	Dep. effectuées Ordinaires 94.266.245	Extraordinaires 21.072.017	115.338.263	Déf. total 13.434.418

Ce qu'on remarque d'abord, dans les resultats budgétaires de cette période c'est l'énorme développement des crédits supplémentaires, qui s'élèvent pour ces 9 exercices à 387.834.000 fr somme égale à la moitié des crédits budgétaires. Cette excroissance monstrueuse est due à la préparation trop hâtive et au manque de sincérité dans l'évaluation des dépenses. L'effet en est diminué par des annulations de crédit considérables, qui ont monté pour la même période à 170.657.000 fr.

Ce qui frappe ensuite dans ces budgets, c'est l'écart considérable entre les évaluations de recettes et les perceptions, s'élevant pour la moyenne des 9 exercices à 16,5%; il faut cependant remarquer que tandis qu'il est de 25% pour les exercices 1883-86 il ne s'élève qu'à 9,7% pour les exercices 1887-91; même l'année 1891 ne présente qu'un écart de 6,75%. Ce rapprochement graduel entre les évaluations

Recettes

Excédent		Ordinaires	Extraordinaires	Total	
	Prévues	95.306.231			1888
	Constatées	106.202.690			
	Perçues	89.551.394	4.119.822	93.671.217	
Excédent ord.	Prévues	96.449.453			1889
	Constatées	92.535.662			
Excédent total 14.292.712	Perçues	83.771.591	99.300.373	183.031.964	
Excédent ord.	Prévues	93.543.365			1890
Excédent total	Constatées	89.387.495			
	Perçues	79.824.101	43.223.529	123.047.630	
	Prévues	96.541.462			1891
	Constatées	94.578.438			
	Perçues	89.004.845	12.900.000	101.904.845	

et les perceptions, se produisant malgré l'accroissement continu de l'imposition [[les impôts ont rendu 87 millions en 1891 contre 57 millions en 1883]], prouve que l'imposition n'est pas trop lourde. Le peu de rendement des impôts dans les premières années qui suivent 1883 est dû à leur aggravation subite à cette époque et à l'inexpérience qu'apportait l'administration dans l'application d'impôts nouvellement établis. Des impôts nouveaux et graduellement accrus ne donnaient qu'une base très peu solide aux évaluations budgétaires et les rendaient tout à fait arbitraires; aussi voyons nous jusqu'en 1886, les droits constatés rester toujours en deçà des recettes prévues: sur 326,587.000 fr de recettes prévues pour les exercices 1881–86 il n'y eut que 266.814.000 fr de droits constatés et acquis pour le trésor; dans la période qui va de 1887 à 1891 nous voyons au contraire les constatations s'élever à 477.843.000 fr contre des prévisions de 470.497.000 fr..

Il est vrai que nous avons vu les perceptions continuer à être notablement inférieures aux constations, mais cet écart provient beaucoup m[oins] de l'incapacité des contribuables à payer, que d[u] relâchement qu'apportent dans l'administration les excès du parlementarisme ; ce n'est pas les p[lus] pauvres, mais les plus influents qui parviennen[t] à échapper au fisc ; on peut facilement s'en convaincre par la nature des impôts qui laiss[ent] le plus d'arriérés ; c'est l'impôt des professions, celui des maisons (qui ne frappe que les maisons d'une valeur locative supérieure à 240 fr.) c'est encore le prix de vente des domaines nationaux qui tous sont dûs par la partie aisée de la population. Une administration forte et [illegible] pourrait sans peine faire rentrer tous ces arriérés au trésor et le budget, au moins pour les recettes et les dépenses ordinaires, se présenterait en exc[édent] au lieu d'un déficit continuel.

En effet le déficit est ce qui caractérise surtout les budgets de cette période : en apparence 3 exerc[ices] ont présenté des excédents ceux de 1884, 1887 et 1[8..] le total en est de 99.447.540 fr., les autres se sont soldés en déficit qui s'élève à 147.435.554 fr. ; le résultat définitif serait donc un déficit de 47.988.014 fr.

Dans ce calcul, les recettes et les dépenses ordinaires et extraordinaires sont confondues entre elles ; si on ne prend que les recettes ordinaires et les dépenses de même nature, qui seules en définitive dev[raient] constituer un budget normal on arrive à un total de recettes de 665.763.000 fr. contre des dépenses de 771.793.000 fr. laissant un déficit ~~ordinaire~~ de 106.030.000 fr. ; il faut encore ajouter à cette somme, certaines dépenses qui auraient dû trouver leur place dans le bu[dget] ordinaire, au lieu d'être confondues avec des services qui, une fois le budget extraordinaire admis, devaient nécessairement y figurer. Et malheureusement ce principe fut admis et grandement développé dans les finances helle[niques] pendant cette période.

Pendant ces 9 exercices les dépenses extraordinaires montent à 280.483.000 fr., dont 194.758.000 fr. incombent aux exercices 1887 à 91.

C'est en ces années qu'ont surtout été entrepris les travaux publics considérables, les armements

les conversions, qu'ont été contractés le plus d'emprunts; il y avait à cela une autre raison que la manie de faire grand et beaucoup, le cours forcé aboli à la fin de 1884, rétabli en Sept. 1885 pour faire face aux dépenses militaires, avait produit de nouveau ses effets pernicieux; les intérêts de la dette qui, à la suite des événements de 1877, avaient monté de 7.812.000 fr à 27.686.000 fr augmentés encore de la hausse du change devenaient une charge très lourde pour le budget le gouvernement au lieu de s'attaquer directement à la source du mal pensa qu'il valait mieux emprunter de l'or et entreprendre de grands travaux publics en dépensant du papier; de cette manière on éviterait d'un côté de troubler le marché de l'or et de faire hausser le change, tandis que de l'autre on obtiendrait le développement de la production et on rendrait bientôt le pays capable de fournir l'or nécessaire au service de la Dette. C'est ce calcul qui a donné un si grand essor au budget extraordinaire.

Sur ces 280.483.000 fr de dépenses extraordinaires, 97.024.000 fr ont été consacrés à des conversions d'emprunts antérieurs contractés à des conditions très onéreuses; les emprunts de 6 millions et de 25 millions de vieilles drachmes (contractés en 1863 et 1868) et de 4 millions de francs (de 1871) ont été rachetés en 1888; l'emprunt de 10 millions de 1876 l'a été en 1889, celui de 60 mill. contracté en 1879 a été racheté en 1890; tous ces emprunts étaient déjà réduits par l'amortissement lors du rachat. La mobilisation et les préparatifs militaires de 1885 ont coûté 75 millions, la construction de 3 cuirassés 26 millions, 65.733.000 fr. furent dépensés en chemins de fer; avec certaines autres dépenses de moindre importance on a en tout 266 millions de dépenses réellement extraordinaires, le reste aurait dû être porté au budget ordinaire dont le déficit serait ainsi porté à 120 millions de fr. Le total des ressources provenant d'emprunts, destinées à subvenir aux services du budget extraordinaire, s'élève pour cette période à 347.916.000 fr dont le capital nominal est de 504 millions; [dans cette somme n'est pas compris l'emprunt de 120 millions

dont la dernière soulte de 3.790.000 fr est portée à l'exercice 1883] Si on se reporte aux budgets de ces années on y voit porter les recettes extraordinaires à 338.530.000; cette somme est le résultat de deux opérations contraires: d'abord, les recettes budgétaires étant évaluées en papier, cette somme de 347 mil perçue en espèces métalliques doit être augmentée de la prime de l'or, au moment où les emprunts étaient réalisés; celle-ci a varié de 100¾ à 135 on doit en déduire ensuite les 64.793.000 fr pris sur l'emprunt de 100 millions (capital nominal) et remboursés aux banques pour la levée du cours forcé en 1884, puisque cette somme n'a pas été portée au budget; enfin on doit en retrancher 1.759.000 fr le reste d'un emprunt de 17.875.000 fr fait à la B. Nationale pour la caisse de la voirie remboursés sur le produit de l'emprunt de 125 m et restés en dehors du budget.

On obtient ainsi les 338.858.000 fr mentionnés comme recettes extraordinaires, en excédent sur les dépenses réellement extraordinaires, de 78.858.000

Le reproche fait au gouvernement grec d'employer les ressources extraordinaires pour couvrir ses déficits ordinaires, n'est fondé que pour cette somme qui ne constitue que 1/6 du total des emprunts contractés pendant ces 9 années, et le 1/9 du montant des recettes ordinaires. Cet excédent laissé par les emprunts a ramené le déficit de 120.513.000 fr à 47.675.000 fr qui forment le déficit ~~total~~ des budgets 1883 – 91.

Seulement les déficits budgétaires ne sont pas les seuls dont le Trésor soit grevé, à côté du budget il y a quelques services, + comparables aux services spéciaux qui existent en France, qui pèsent directement au Trésor; les deux les plus importants, supprimés par la Loi de finances de 1893 et incorporés aux services budgétaires sont la Caisse de la voirie et la caisse de l'instruction communale, qui à côté de ressources spéciales, recevaient pour combler leurs déficits des subventions, du Trésor qui se sont élevées à 26.285.000 fr pour la première, à 7.362.000 fr pour la seconde de ces caisses

Tous ces déficits tant budgétaires qu'extra-budgétaires

saires, ont été couverts par le recours à la Dette flottante. Le 31 Décembre 1881 celle-ci s'élevait à 86.448.000 fr, d'après le rapport contenu dans la loi de finances de 1893. Le 31 Déc. 1884 elle était réduite de 69.793.000 fr par le remboursement fait aux banques de tout ce que l'Etat leur devait sur cours forcé.

Depuis, la Dette flottante n'a fait que s'accroître, le 30 Sbre 1892 elle atteignait 119.400000 fr; l'augmentation qu'elle présente, si l'on tient compte de la somme consacrée en 1884 à sa réduction, est donc en fin de compte de 102,745.000 fr

L'élément le plus important de cette partie de la Dette, constitue l'emprunt que l'Etat a contracté à la B. Nationale et pour une petite partie aux banques Ionienne et d'Epirothessalie décrétant en échange le cours forcé de leurs billets. La somme n'en est pas fixe, c'est sous la forme d'un compte courant que ces emprunts sont contractés, mais une loi fixe un maximum que les avances ne pourront dépasser. Le 30 Septbre 1892, l'Etat était débiteur de ce chef aux banques de 87.796.000 fr

---

Le cours forcé n'a pas cessé d'être en vigueur depuis le 19 7bre ~~1892~~ 1885. Comme nous avons déjà eu occasion de le dire, ce n'est pas là la première fois qu'il a été rétabli, quoique ce soit certainement celle où il a exercé l'influence la plus pernicieuse

Sa première apparition date de 1848, mais avec un caractère tout particulier, puisqu'il ne coïncidait pas avec un emprunt du gouvernement et n'était qu'une simple mesure de protection pour la B. Nationale; celle-ci alors à ses débuts, se serait vue forcée de suspendre ses paiements, si le gouvernement n'intervenait en sa faveur; du reste ses billets n'avaient pas complètement le caractère de monnaie, la Banque s'obligeant à les recevoir en dépôt jusqu'à la reprise des paiements en espèces, à un taux d'intérêt fixé à 8%

La seconde fois, nous trouvons le cours forcé

établi le 31 Déc. 1868, lors de l'insurrection Crétoise, à l'occasion d'un emprunt de 18.7 millions de fr. contracté envers la B. Nationale et la B. Ionienne limité en 1869 à 10,7 ~~d~~ millions dont 8 millions en billets; ces banques reçurent en échange l'autorisation d'émettre pour environ 35 millions de fr. de billets, pour leur propre compte, à cours forcé. Après un an et deux mois la circulation métallique fut rétablie le 4 Mars 1870.

La circulation fiduciaire pendant cette période fut très limitée, elle s'éleva à 35.000000 fr au maximum ne dépassant pas 32 millions en moyenne. Pourtant comme la richesse et les échanges étaient peu développés, la dépréciation du billet se produisit et oscilla entre $\frac{100}{117}$ et $\frac{100}{11}$

Pour la 3ème fois le cours forcé fut décrété en 1877 à cause de la guerre d'Orient, ~~et~~ de l'insurrection Crétoise, et ensuite, des négociations pacifiques, moitié militaires avec la Turquie, dont l'annexion de la Thessalie fut le résultat; Le gouvernement put ainsi se procurer immédiatement les ressources dont il avait besoin. Par les conventions du 14 Juin, du 7 Novembre 1877 et du 2. Déc. 1880, l'Etat empruntait successivement aux banques Nationale et Ionienne, sous la forme d'un compte courant jusqu'à un de 75.3 millions (dont 70 m. pour la b. Nationale) accordant en échange le cours forcé de leurs billets. Les avances faites à l'Etat n'atteignirent jamais ce maximum elles s'élevèrent jusqu'à 72 millions au ~~maximum~~. Cette 3ème période du cours forcé a eu des résultats bien plus graves, par l'importance plus grande de la dette que l'Etat contractait, qui rendait sa levée plus difficile; et aussi par le montant des billets, dont l'émission fut permise aux banques pour leur propre compte; fixée d'abord à 59 millions de fr pour la b. Nationale, la limite de l'émission fut portée plus tard au triple de l'encaisse métallique, en y comprenant les sommes avancées

en espèces (jusqu'au maximum de 25 millions);
la B. Toscane pouvait émettre jusqu'à
12,5 millions de fr. de billets
Le total de la circulation fiduciaire autorisée après la convention de 1880, en y comprenant les 47,7 millions avancés en billets à l'Etat, pouvait atteindre 140 millions; en fait elle ne dépassa jamais 118 millions, s'élevant ~~en moyenne~~ à 100 millions; c'est le triple que celle de 1870; pourtant ~~ne fu~~ la dépréciation ne fut pas bien plus considérable: de 100/125 au maximum en Mai 1878, descendue à 100/102,5 la veille de la levée du cours forcé en Nov.bre 1884, elle oscillait autour d'une moyenne de 100/113.
C'est que cette époque fut celle d'un accroissement important de la superficie du royaume, en même temps que celle d'un grand développement de la richesse et des affaires; on a même observé que le cours forcé et l'abondance de l'agent de circulation ont plutôt surexcité la prospérité du pays; cette excitation factice fut bientôt suivie de la dépression due aux effets pernicieux qu'amène à la longue une circulation fiduciaire exagérée: les importations et les consommations improductives stimulées par une apparence de richesse factice, la fuite de la monnaie métallique, la hausse du change et tous les troubles qu'elle amène. -
Le gouvernement absorbé par les affaires extérieures, ne s'occupa peut être pas assez vite de ramener la circulation métallique, peut être ne le put-il pas; l'emprunt de 60 millions contracté en 1879, dans ce but, fut absorbé par les dépenses militaires, de même que l'emprunt de 120 millions contracté en 1881. Ce n'est qu'en 1884 que le gouvernement contracta un emprunt de 100 millions de capital nominal qui lui permit de rembourser aux banques 69.793.000 fr (il restait encore débiteur de 2 millions de fr. environ) et de lever le cours forcé le 1er Janvier 1885 après une durée de 7 ans et 6 mois

Malheureusement cet état satisfaisant ne fut pas de longue durée. Les événements imprévus de Bulgarie en 1885, et l'annexion à cette principauté de la province autonome de la Roumélie Orientale, où les populations grecques sont très-compactes, causèrent une grande agitation dans l'Orient hellénique; le gouvernement dut suivre le mouvement populaire et fermer les yeux aux difficultés de toute sorte qu'il allait se créer; une nouvelle mobilisation eut lieu et des commencements d'hostilité se produisirent, interrompus par le blocus des ports grecs par les flottes réunies des G^des puissances, hormis la France (1886). De grandes dépenses furent ainsi faites sans gloire et sans profit; le gouvernement venant à peine de réaliser un emprunt de 100 millions ne pouvait songer recourir à un nouvel emprunt il fut obligé d'avoir de nouveau recours au cours forcé; une triple convention fut passée avec les banques Nationale, Ionienne, et d'Epirothessalie le 18 Sept. 18[illegible] en vertu de laquelle elles s'obligeaient à lui fournir 14 millions en espèces et 2,4 mill. en billets au taux de 1%; une nouvelle convention avec la b. Nationale augmenta ses avances de 2 millions en métal et 10 mill. en billets. Le maximum d'émission était fixé à 82 mill. pour la b. Nationale, à 9 millions pour la banque Ionienne et 6 m. pour celle d'Epirothessalie ~~[illegible]~~ y compris les sommes avancées en billets à l'Etat. Ces établissements s'obligeaient en outre de fournir 18 millions en billets de 1 et 2 fr, sans que cette somme fut garantie par le cours forcé. La loi du 4 Avril 1886 permit au gouvernement d'emprunter 25 millions à la B. Nationale à cours forcé. Par une dernière convention du 20 Mai 1887 la b. Nationale s'obligeait à retirer de la circulation pour 4 millions de billets de 1 et 2 fr et à porter cette somme au compte de l'emprunt à cours forcé qui par une avance de 4 millions en billets de banque; le papier-monnaie divisionnaire

16

réduit ainsi de 18 à 14 millions était assimilé aux autres emprunts à cours forcé et jouissait des mêmes garanties.
Depuis cette convention rien n'a été changé en ce qui concerne le cours forcé.
Le maximum des avances que peuvent actuellement faire les banques s'élève à 109.800000 fr dont 21,8 millions en espèces métalliques, 74 millions en billets de banque et 14 millions en billets divisionnaires. La B. Nationale est tenue d'avancer la presque totalité de ces sommes: 19 millions en espèces, 71 millions en billets de banque et 7 millions en billets divisionnaires.
Le droit d'émission pour leur propre compte est limité à 60 millions pour la B. Nationale 7 millions pour la B. Ionienne, 5.2 millions.
Ainsi le maximum de la circulation fiduciaire qui ne peut être dépassé qu'en vertu d'une loi, s'élève en y comprenant les avances faites en billets à l'Etat, à la somme de 160. millions de fr.
Cette limite extrême, presque atteinte pour les avances à l'Etat (elles s'élevaient au mois de Septbre 1892 à 73.8 millions en billets de banque et 16.8 en numéraire) est de beaucoup supérieure à la réalité quant à la circulation pour le compte des banques, qui à la même date était de 60.914000 fr, inférieure de 12 millions au maximum d'émission. La circulation fiduciaire totale à cette époque, en y comprenant les 14 millions en billets de 1 et 2 fr, s'élevait à 148.714.000 fr. Quoique inférieure à la limite fixée par la loi cette circulation fiduciaire est encore beaucoup trop abondante pour l'état économique du pays; lorsqu'on a décrété le cours forcé en France après 1870 on a limité l'émission à 2½ milliards. En prenant en considération que le revenu de la France est 35-40 fois supérieur à celui qu'on suppose pour la Grèce, on verrait que la moitié de la circulation actuelle serait suffisante pour notre pays. Même en Italie, où pourtant une dépréciation considérable du billet s'était produite lors du cours forcé, la circulation était

comparativement moindre elle était de 1½ mill. c'est à dire 10 fois plus considérable tandis que le revenu est 12 fois autant et la population 14 fois celle de la Grèce. —

Nous avons vu jusqu'à présent les différentes dépenses qui ont amené l'aggravation de la dette et le recours à des expédients plus dangereux encore, il y aurait à examiner maintenant la situation actuelle de la dette fondée, consolidée ou amortissable, et de la dette flottante.

Le total des sommes empruntées à n'importe quel titre par le gouvernement s'élevait le 31 Déc. 1892 à 1.018.923.000 fr de capital nominal d'un produit effectif de 828.229.000 fr, ~~seule~~ Seulement la dette actuellement due, n'égale pas le premier de ces chiffres; deux circonstances ont tendu à la réduire; l'une inhérente à la nature des emprunts la plupart amortissables la réduction par l'amortissement a été de 85.597.000 fr; l'autre, provient de l'amélioration du crédit de l'Etat dans les années précédant immédiatement la crise actuelle, qui a permis le rachat d'anciens emprunts contractés à des conditions onéreuses; la réduction de ce chef s'élève à 114.859.000 fr [les rachats portés aux différents budgets ne s'élèvent qu'à 97 millions mais ils ne comprennent pas le rachat de l'emprunt fait à la banque Nationale pour la caisse de la voirie, opéré avec les fonds de l'emprunt de 125 millions contracté en 1889] Les sommes dûes par l'Etat le 31 Déc. 18[illegible] ne s'élevaient ainsi qu'à 818.467.000 fr. dont 130.192.000 fr pour la dette flottante et 688.275.000 pour la dette fondée. Dans ce total il y a deux distinctions à faire, l'une relative aux espèces empruntées, l'autre au caractère perpétuel ou amortissable de la créance: les 688.275.000 fr de la dette fondée 51.673.000 sont dûs en papier monnaie et constituent des emprunts intérieurs 636.601.000 sont dûs en or et la plupart sont extérieurs.

Sur le total de la dette fondée les emprunts amortissables tiennent la plus grande place s'élevant 501,126.000 fr, les emprunts consolidés dès l'origine

montent à 155.000000, enfin 31.849.000 fr qui ~~ont~~ été émis comme des emprunts amortissables ont été plus tard consolidés.
Les charges que le service de la dette fondée impose au budget s'élèvent 30.012.000 en or et 2.549.000 fr en papier monnaie; ~~dont~~ 4.874.000 fr en or et 182.000 fr en billets constituent le service de l'amortissement. Le montant de cette dette n'est pas énorme, puisqu'il est à peine égal au revenu national et que ses intérêts avec l'amortissement ne constituent pas le tiers du budget: l'Italie et l'Espagne dont les conditions économiques sont analogues à celles de la Grèce ont une proportion supérieure: la dette de l'Italie est égale à 1 fois et demie son revenu.
Ce qui rend le poids de la dette très lourd pour les finances helléniques, c'est le développement de la dette flottante; les sources principales en sont de 3 sortes, les bons du Trésor, l'emprunt à cours forcé, les emprunts provisoires; ces derniers n'ont d'autre caractère distinctif qui les sépare de ceux qui composent ~~la~~ la dette fondée que la brièveté de leur échéance [du reste à l'expiration du terme une nouvelle convention vient les proroger pour une nouvelle période]; ils sont même en antagonisme avec la dette flottante proprement dite: contractés en or ils ont surtout servi au paiement des coupons pendant que des billets de banque étaient retirés de la circulation pour une somme équivalente. le 30 Octobre 1892 ces emprunts s'élevaient à 15.309.000 fr et les bons du Trésor à 10.286.000
La part la plus considérable revient à l'emprunt fait aux banques à cours forcé, dont le montant était à cette époque de 104.598.000 fr dont 16.814.000 fr en or (14 millions ont été avancés par la B. Nationale) et 73.784.000 en billets, plus 14 millions en billets divisionnaires: D'après le bilan publié le 28 Février par la B. Nationale, les avances au gouvernement n'étaient plus que de 61 millions au lieu de 70.914.000 qu'elles étaient le 31 Octobre 1892 au contraire les emprunts provisoires ont augmenté depuis cette époque.
A côté des 87.784.000 fr en billets qui circulaient pour

le compte de l'Etat le 31 Octobre dernier — il y avait 60.918.000 fr circulant pour le compte des banques. Le total de 148.714.000 fr de billets en circulation ne peut certainement être comparé aux émissions fantastiques des assignats ni même aux sommes émises par le gouvernement argentin — il est cependant encore trop considérable pour les conditions économiques du pays; on est souvent tenté de dire que puisque en France la circulation monétaire est de 180 fr par tête, une circulation de 67 fr par habitant, qui est celle de la Grèce, n'est pas exagérée; ou encore on prend pour base le commerce extérieur d'un grand pays, p. ex. de la Russie: puisque la Russie qui a un commerce extérieur de 40 fr par habitant supporte une circulation de 65 fr, on se dit que la Grèce avec un commerce de 120 fr par habitant pourra fournir à une circulation de 195 fr ~~par habitant~~. Pour tirer une conclusion quelconque de ces comparaisons il faut tenir compte de tant de circonstances diverses!: Un pays ~~riche~~ produisant tout ce qui est nécessaire à sa consommation a généralement des échanges avec l'étranger d'une importance beaucoup moindre, qu'un petit pays dont les produits sont surtout destinés à l'exportation et qui tire une grande partie de ses subsistances du dehors, il s'en suit que la comparaison du mouvement commercial de ces deux pays, donnerait des résultats tout à fait erronés, si on voulait en tirer des conclusions sur le développement de leur puissance économique. De même il faut se garder de comparer deux pays dont la situation économique est toute différente et supposer que la proportion de la circulation par habitant doit y être la même. Surtout il faut éviter de comparer une circulation métallique à une circulation à cours forcé, la première est toujours proportionnelle aux besoins elle s'y adapte par la force même des lois économiques, la seconde est dépourvue de cette élasticité; de plus la thésaurisation s'applique surtout aux espèces métalliques et absorbe ainsi une partie notable de la circulation, spécialement chez les peuples qui ne savent pas encore tirer des capitaux tous les profits qu'ils peuvent fournir tandis que le papier-monnaie, par la défiance qu'il inspire est beaucoup plus vite rejeté dans la circulation il suffit ~~d'une~~ d'une somme moindre pour satisfaire

faire des besoins ainsi limités.

C'est pour avoir méconnu ce principe que la plupart des pays à cours forcé ont vu leur papier-monnaie subir des dépréciations considérables; ainsi l'Espagne dont les conditions économiques se rapprochent de celles de la Grèce voit son papier déprécié de 16%; sa circulation étant de 50 fr par habitant, par conséquent inférieure à la nôtre qui est de 67. fr.

En Grèce la dépréciation est bien plus considérable d'abord par suite de la plus grande circulation et puis par la plus grande importance des échanges internationaux dans la vie économique de notre pays. Il est curieux d'observer que la hausse ou la baisse dans la valeur du papier ne suivent pas de très près la restriction ou l'extension de la circulation fiduciaire. La dépréciation ne se fait sentir que peu à peu et d'abord sous l'influence des échanges avec l'étranger; à l'intérieur elle est longtemps arrêtée par la force de l'habitude et ce n'est qu'à la longue qu'elle finit par se manifester par la hausse des prix; sans compter qu'elle est diversement influencée par le plus ou moins de crédit, dont jouit le gouvernement, par la confiance qu'on (n')a (pas) dans la levée prochaine du cours forcé et par mille autres circonstances matérielles et morales; ainsi la voyons nous, après avoir atteint 30%, ou plutôt 30 pour 130, en 1886 par une émission de 108 millions de la rester pendant quelque temps stationnaire tandis que l'émission montait à 123 millions pendant les années 1887 – 90, voyons-nous le change baisser et fluctuer autour de 120, à cause des bons résultats financiers qu'ont donnés les exercices budgétaires de ces années et de diverses combinaisons qui évitaient la sortie de l'or pour le service de la dette, et cela pendant que la circulation des billets atteignait 128 millions. En 1891 le pouvoir passa au parti qui avait combattu à outrance la politique financière de ses prédécesseurs, disant qu'elle ne pouvait qu'amener la ruine et la banqueroute; le crédit de l'État se ressentit de ce pessimisme, le change haussa à 1,60. le papier étant déprécié du tiers de sa valeur

Les efforts sérieux du gouvernement pour améliorer la situation financière et arriver à la levée du cours forcé, ont depuis graduellement réduit cette dépréciation qui n'est actuellement que de 38/138.

La dépréciation du billet de banque devient surtout nuisible par ses fluctuations continuelles, fluctuations qui enlèvent toute base solide aux affaires ; toute baisse du change est une perte pour les exporteurs, un gain pour les importeurs qui pourront se procurer à meilleur marché l'or nécessaire pour s'acquitter ; la hausse du change au contraire produit les effets opposés. Il s'introduit ainsi dans les opérations commerciales un facteur qui échappe à toute évaluation et gêne beaucoup leur développement.

Un autre inconvénient de la dépréciation, c'est que tout le monde n'en supporte pas également les effets ; le prix des choses importées du dehors s'élève immédiatement et même plus qu'en proportion de la prime de l'or, les objets de première nécessité, tels que le blé, même lorsqu'ils ne sont qu'en partie de provenance étrangère suivent cette hausse ; au contraire les salaires, sous la plus large acception du mot, comprenant toute rémunération du travail restent à peu près stationnaires ; il arrive ainsi que le profit de toutes les entreprises, industrielles ou agricoles, s'augmente de la baisse effective que produit dans la main d'oeuvre l'avilissement de la monnaie. C'est cette protection qu'il accorde à un petit nombre ~~qui son~~ aux dépens de la généralité des consommateurs, qui suscite toujours des défenseurs au cours forcé, en dépit des ravages qu'il a exercés partout où il a passé.

Cependant les fluctuations et l'inégalité du poids de la dépréciation ne sont pas les seuls mauvais effets d'une circulation fiduciaire exagérée, la lenteur même que met cette dépréciation à se produire s'ajoutant au manque d'élasticité de la circulation de papier, par suite du caractère non exportable de cette monnaie, fait qu'il se produit une apparence de richesse et d'abondance, les consommations improductives sont excitées, l'excès des ~~créances~~ [dettes] sur les ~~dette~~ créances n'amène pas une restriction dans la circulation comme elle fait pour la monnaie métallique, les importations augmentent outre mesure ; d'abord l'excédent des dettes sur les créances est payé par la monnaie métallique, qui s'enfuit selon la loi bien connue de

Goshen, mais bientôt lorsque tout métal aura disparu, toute cette excitation factice s'évanouira, la dépréciation du papier arrivera à son comble, il y aura impossibilité de satisfaire aux engagements des particuliers et de l'Etat, la restriction des importations s'imposera d'un coup, semant la ruine, au lieu de se produire graduellement sous l'influence des lois économiques, gênées par la masse inerte du papier monnaie.

Les choses n'ont sont point là, fort heureusement en Grèce; il est vrai que les importations qui étaient de 114.486.000 fr en 1875 furent de 131.749.000 en 1887 et de 140.360.000 en 1891, mais les exportations ont augmenté de leur côté d'un pas au moins aussi rapide: de 75.764.000 fr en 1875 elles ont passé à 102.652.000 fr en 1887 et 107.490.000. Et encore la Grèce par sa marine marchande, si active, par le commerce, par les voyageurs qui viennent la visiter, se crée bien d'autres créances sur l'étranger qui viennent compenser et au delà, l'écart entre les importations et les exportations.

Ce qui est venu jeter le trouble dans la situation et a amené les difficultés présentes, c'est que dans ces deux dernières années un autre élément vient brusquement faire pencher la balance du côté des dettes, c'est l'intérêt de la dette publique; depuis qu'une dette publique considérable s'est formée ~~l'Et~~ le gouvernement, trop confiant dans le crédit de l'Etat, pour éviter les troubles qu'une exportation considérable d'or ne pouvait qu'amener dans un pays à cours forcé, se procurait l'or nécessaire ~~aux intérêts~~ au paiement des intérêts par des emprunts extérieurs; l'équivalent en était employé en billets de banque à des travaux publics de toute sorte. Dans sa pensée, la richesse publique developpée par eux, devait bientôt rendre aisé l'approvisionnement de l'or sur le marché même sans qu'aucun trouble s'en suivît. Malheureusement l'épuisement du crédit devança le développement de la prospérité, les emprunts ne furent plus possibles, et lorsque le gouvernement voulut se procurer sur place l'or nécessaire au service de la dette, considérablement accrue dans cet intervalle, le marché, n'étant pas préparé à des demandes d'or aussi considé

rubles, fut pris d'affolement, le change monta de 126 en Janvier 1892, à 160 en Mars; malgré les bons résultats de l'exercice budgétaire de 1891, le gouvernement se verrait bientôt dans l'impossibilité de remplir ses engagements si cette hausse continuait. Mr Tricoupis qui vint à la présidence du conseil en Mai 1892 tourna tout de suite ses efforts vers l'amélioration de la situation monétaire qui aboutirait à la levée du cours forcé; il fallait faire une place aux charges de la dette publique, soutenues si longtemps par des emprunts, dans la balance des créances et des dettes du pays; pour cela il fallait lui rendre une circulation monétaire ayant assez d'élasticité pour s'adapter aux besoins et subir docilement l'influence des lois économiques; ce n'est que la circulation métallique qui possède tous ces avantages: lorsque les engagements du pays dépassent ses ressources la sortie du numéraire amène la restriction dans la circulation et arrive par la gêne qui se fait ainsi sentir dans le pays, à diminuer les importations pendant que les exportations sont favorisées par la baisse des prix. C'est ce système d'équilibre automatique qui est détruit par le cours forcé et qui seul peut rendre le pays capable d'exporter les 30 millions qui constituent le service de la dette.

Seulement la restriction dans la circulation fiduciaire devra précéder la levée du cours forcé. Elle ne pourra se faire que peu à peu, autrement elle amènerait une crise aussi dangereuse que le mal qu'elle voudrait éviter; opérée graduellement elle ne cause qu'un malaise passager qui sera le signe de la guérison. Le cours forcé est comme ces poisons subtils et lentement mortels, qui introduits peu à peu dans l'organisme le subjuguent si bien, que c'est lorsqu'on s'en abstient pour éviter leur effet meurtrier qu'on sent le plus fort les symptômes de l'empoisonnement.

Le gouvernement devra donc opérer le retrait des billets surabondants dans l'espace de 2 à 3 années; il ne pourra y arriver qu'avec le secours des capitaux étrangers, qui fourniront les intérêts de la dette en tout en partie pendant que leur équivalent en

papier monnaie sera retiré de la circulation. Pour atteindre ce but, il était nécessaire de ranimer le crédit de l'Etat; aussi le gouvernement, à peine venu au pouvoir, s'occupa-t-il de la consolidation des finances, par l'augmentation quelquefois, mais surtout par la meilleure perception des impôts, par des économies dans les dépenses, partout où elles ne nuisaient pas à une bonne administration, par la sincérité et la justesse dans les évaluations budgétaires, enfin par l'application plus stricte du principe de l'Universalité.

Le budget de 1892 déjà en voie d'exécution ne put être soumis qu'à une partie de ses réformes, pourtant la sévérité de la perception à elle seule a déjà donné les meilleurs résultats: sur 103 millions de recettes prévues, il y en a 102 millions de constatées et 96 de perçues dans les 12 premiers mois de l'exercice, ce qui fait espérer que dans les dix mois qui restent, les perceptions auront au moins atteint les prévisions, fait unique dans l'histoire des finances grecques.

Mais c'est surtout dans le budget de 1893 qui vient d'être voté il y a 2 mois que ces améliorations ont été réalisées.

Budget de 1893

Le projet de loi de finances pour l'exercice de 1893, portait les recettes à 110.491.453 fr les dépenses à 104.491.453, la différence de 6 millions étant destiné à couvrir l'écart entre les constatations et les perceptions. Les recettes peuvent se diviser en

1°	Impôts directs	22.110.634
2°	Impôts de consommation	36.003.000
3°	Droits et taxes	19.538.907
4°	Monopoles	11.342.806
5°	Produits du domaine	6.929.906
6°	Produits divers de l'exercice courant et des exercices clos	7.109.000
7°	Recettes de la caisse des phares	450.000
8°	Produits des taxes postales du service international	500.000
9°	Recettes pour l'instruction publique	3.400.200
10°	Contributions communales pour la police	1800.000
		109185453
11°	Recettes exceptionnelles	306.000
12°	Emprunt pour la voirie	1000000
		110.491453

[Parmi les impôts de consommation les plus considérables sont les taxes douanières à l'importation évaluées à 29.437.000 fr. Dans le chapitre 6 sont comprises les recettes sur exercices clos pour 4.990.000 fr.]

Quant aux dépenses elles peuvent être réparties ainsi qu'il suit

1°	Dette publique	35.468.596.10
2°	Pensions	5.024 899
3°	Corps législatif	~~1.325.000~~ 504.258
4°	Liste civile	1.325.000
5°	Ministères des affaires étrangères	1416 658
6°	" " " de la justice	4589,951
7°	" " de l'intérieur	8.904 758
8°	De l'instruction publique	6.294.104
9°	" " de la guerre et des cultes	14.364.230.26
10°	" " de la marine	5.034 254.80
11°	" " des finances	1776.075.35
12°	Dépenses d'administration et de recouvrement des impôts	8.105.011.35
13°	Paiements divers	1.863.000
14°	Dépenses supplementaires pour le service de la dette	8.690656.84
		104.491.453 fr

Durant le vote du budget on trouva certain crédits insuffisants, les services des différents ministères furent dotés de 993.085 fr,73 en plus, celui de la dette fut augmenté de 104.013 fr, 27 ce qui porta le total des dépenses à 105.528.552,53.
D'un autre côté on réduisit certains impôts de 154.610 fr. Pour ne pas entamer l'excédent de 6 millions qui devait couvrir les moins-values de recettes, on aggrava d'autres impôts (principalement la taxe sur les professions, et celle sur les maisons) de 1.191.719 fr d'augmentation, élevant le total des recettes à 111.528.552 fr; de plus 7½ millions de ces taxes (surtout celles qui frappent les produits d'exportation) seront perçues en or.
La comparaison superficielle de ces chiffres avec ceux du budget de 1892 s'élevant à 101.016.971,61 pour les ~~recettes~~ dépenses, à 103.550,792 fr pour les recettes, indique pour le budget actuel une augmentation de 4.511.582 fr pour les premières, de 7.977.761 pour les secondes. Les résultats de cette comparaison ne sont rien moins qu'exacts; aucun des deux budgets

contient des éléments qui manquent à l'autre
ainsi dans les crédits pour 1893 sont compris les articles
suivants qui ne se trouvent pas dans le budget
de 1892 :

1° Les dépenses pour l'instruction élémentaire
qui formaient auparavant un des services spéciaux
du Trésor ; la caisse de l'instruction élémentaire
étant réunie au ministère de l'instruction publique
il y a de ce chef une augmentation de :

2.890.200 fr

2° La caisse de la voirie supprimée, les dépenses
en ont été portées au ministère de l'intérieur
d'où une augmentation de crédits de

2.100.920 fr

3° L'État a pris en main la police municipale
recevant à cet effet une subvention des communes
les dépenses s'élèvent de ce chef à

1.852.237 fr

4° Plusieurs dépenses ont été évaluées trop bas dans le
budget de 1892, il a fallu consacrer des crédits plus
considérables pour 1893, l'augmentation en est de :

2.516.065 fr

5° Dans budget de 1893 il reste une somme disponible
de 8.690.657 destinée, soit au service d'un emprunt
pour la levée du cours forcé, soit au paiement
de la prime de l'or, qu'on serait forcé d'acheter
sur le marché pour le service de la dette ; il y a
donc une augmentation apparente des crédits de

8690.657 fr

Toutes ces dépenses étaient nécessairement effectuées
quoiqu'elles ne fussent pas comprises dans le budget.
il est donc nécessaire pour faire une juste com-
paraison entre les dépenses des deux budgets de
les ajouter à celles de 1892 ; d'un autre côté
il faut ~~ajouter~~ en retrancher 500.000 fr, consti-
tuant les centimes additionnels, restitués aux com-
munes, qui portés au budget en 1892 ne le sont
plus en 1893. Après toutes ces opérations les dépenses
de 1892 s'élèvent à 118,967.049 contre 105,528.553 fr
il y a donc eu des économies réelles de 13.438.496 fr
Si on considère qu'en 1893 l'accroissement de
la dette a amené une augmentation nécessaire
de 1555.455 fr, on en conclut que les réductions
totales de dépenses dans les autres services se sont
élevées à 14.993.951 fr.

Si sous l'augmentation apparente des dépenses

se cache une diminution effective, l'augmentation des recettes au contraire est plus considérable qu'elle ne paraît; il est vrai qu'on doit en déduire 1.800.000 fr qui constituent les contributions des communes pour les dépenses de police municipale que l'Etat a pris en main, et n'étaient pas contenus dans le budget de 1892; mais en revanche celui-ci contenait 500.000 fr pour les centimes communaux qui ne sont plus portés au budget de l'Etat; de plus diverses taxes, remplaçant l'impôt foncier et perçues à l'exportation, ~~droits~~ telles que la taxe sur les raisins secs, sur les huiles sur les exportations des îles Ioniennes, après avoir été réduites de 16% seront perçues en or; d'après la prime que fait l'or actuellement (40%) l'augmentation qui en résulte sur un total de 7.456,000 fr ~~auquel~~ on évalue le produit de ces taxes s'élève à 3.000.000 fr. Après tous ces remaniements, on arrive à une augmentation effective des recettes égale à 9.677.710 fr.

Cette augmentation est considérable, mais ce qui domine en somme c'est les réductions de dépenses; le budget de 1893 est un budget économique non seulement par le résultat acquis des 14 millions de dépenses en moins, mais aussi par l'application du principe de l'universalité, manifestée par la suppression des services spéciaux de la voirie et de l'instruction élémentaire et leur fusion ~~avec~~ les services ordinaires; leur insertion dans le budget constitue une garantie contre les tendances dépensières que le gouvernement pourrait avoir. Les économies dans ces services ne sont pas les seules réalisées: le personnel administratif a été diminué jusqu'à l'effectif strictement nécessaire les dépenses de l'armée déjà réduites en 1892 le sont encore de 2,278.144 fr à 14.364.230 fr, celles de la marine de 1.281.332 à 4.955.711 fr.

En outre le budget de 1893 présente certains caractères qui le distinguent de ceux des exercices antérieurs et lui donnent une ~~toute~~ autre solidité.

D'abord, les évaluations des recettes ont été basées sur le rendement le plus bas des 3 exercices 1889-90-91, c'est sur cette base qu'on a porté toutes les augmentations d'impôt s'il y a eu lieu

On a fait une exception pour des impôts qui ~~progresseraient~~ progressent manifestement d'année en année avec l'accroissement de la population, tels que les monopoles du pétrole, des allumettes ~~et~~ l'impôt sur le tabac, pour lesquels on a pris pour base le rendement de 1891

Par cette méthode on s'est assuré que les droits constatés atteindront les évaluations et donneront même probablement une plus-value; c'est du reste ce qui est arrivé pour plusieurs autres exercices notamment celui de 1891.

Mais un équilibre budgétaire basé sur les droits constatés, non sur les perceptions risque de n'être qu'une vaine image; pour parer à cet inconvénient et combler l'écart entre les constatations et les perceptions on a laissé entre le montant des crédits et celui des recettes une marge de 6 millions de fr. destinée à rendre l'équilibre du budget réel et non fictif. Peut être cet excédent n'est il pas tout à fait suffisant pour couvrir les moins values des perceptions; Au point de vue des arriérés qu'elles laissent, les recettes du budget peuvent se diviser en deux catégories 1° celles perçues au moment de la constatation les arriérés y sont l'exception; pour la moyenne des exercices 1889-90-91 ils s'élèvent à 3,28% de leur montant, 2° les recettes dont la perception est séparée de la constatation; les arriérés y sont beaucoup plus considérables ils s'élèvent pour les mêmes années à une moyenne de 29,9%. Dans le budget de 1893 les recettes de la 1ère catégorie figurent pour 87.830.000 fr (en ajoutant la prime de l'or, pour les taxes payables en ce métal) celles de la seconde pour 26.691.000 fr. Il y aura donc, si on prend pour base les exercices antérieurs, un écart entre les perceptions et les constatations qui sera de 2.881.000 f pour la 1re catégorie de 7.980.000 fr. pour la seconde, de 10.879.000 fr au total; Seulement il faut prendre en considération que les constatations dépasseront très probablement les évaluations, qu'une administration

plus sévère, diminuera l'écart [la plupart des
impôts ont présenté des plus-values considérables
par suite de la sévérité de la perception, ainsi les
recettes des tabacs pour les 3 premiers mois de 1893
se sont élevées à 1.344.000 fr contre 782.000 fr en
1892], enfin il a été toujours observé que les dépen
sont fixées plutôt trop haut que trop bas, et donn
lieu régulièrement à des annulations de crédits
considérables ; par suite de toutes ces circonstances
la somme de 6.000.000 fr sera suffisante pour
assurer l'équilibre du budget ; en mettant même
qu'il y aura un déficit, il sera peu considérable
Le budget de 1893 échappe aussi au reproche qu'on
peut faire au budgets antérieurs, de n'assurer qu'u
équilibre en papier. Il est vrai que par la consol
dation des finances, le gouvernement a eu principa
lement pour but le relèvement du crédit et l'amé
lioration de la situation financière par le se
des capitaux étrangers ; aussi le dernier budget
fait appel au crédit, mais tout en montrant qu
peut satisfaire les besoins présents sans son se
Dans ces dernières années, la prime de l'or n'
pas prise en considération pour le service de la
dette. Au contraire pour cette année, il y a parmi
les crédits 8.690.657 fr destinés soit au service
d'un emprunt à contracter pour la levée du cours for
soit à la compensation de la hausse du chang
dans le paiement des intérêts de la dette :
Les intérêts et amortissements payables en or
s'élèvent à 30.940.000 fr ; & comme nous avons
déjà vu, certaines taxes fourniront 7 1/2 milli
il restera 23.440.000 fr à se procurer sur le ma
avec le change actuel à 140/100 la différence pour
cette somme est de 9.376.000 fr, chiffre qui dépas
les prévisions du budget d'à peine 700.000 fr
Cependant cette solution n'est qu'un pis-aller, ca
si elle permet au gouvernement de satisfaire à se
engagements elle ne lui offre aucun moyen pour am
liorer la situation monétaire ; le retrait des billets
banque circulant pour le compte de l'État, qui

doit préparer. La levée du cours forcé ne pourra s'effectuer qu'avec l'aide des capitaux étrangers; autrement elle exigerait des excédents budgétaires considérables, impossibles à atteindre sans une imposition écrasante; parviendrait-on même au commencement à obtenir des excédents assez considérables pour retirer de la circulation en 6 à 7 ans les billets en excès, se chiffrant à 74 millions, ce délai serait trop long, l'exportation de l'or nécessaire au service de la dette, coïncidant pendant ce temps avec une circulation pléthorique amènerait en peu de temps la disparition de toute monnaie métallique, une hausse du change effrayante; la crise qui s'en suivrait dans les finances publiques et privées aurait bientôt raison de toute tentative d'amélioration, les déficits succéderaient aux excédents on n'aurait réussi qu'à hâter par une imposition exagérée la catastrophe qu'on voudrait éviter.

Le plan du gouvernement est tout autre; l'équilibre budgétaire atteint en 1893, doit prouver que le pays est capable de soutenir tout seul ses engagements; mais en affermissant ainsi son crédit le gouvernement compte y avoir recours pour toutes les mesures visant l'amélioration de la situation monétaire; dans ce but a été particulièrement voté le paiement en or de 7 1/2 millions de fr. frappant les exportateurs de produits agricoles; ceux qui ont combattu cette mesure n'y ont vu qu'un vain expédient pour se procurer de l'or sans troubler le marché; son vrai caractère est celui d'une garantie solide et métallique offerte à ceux qui voudraient seconder par leurs capitaux l'œuvre d'amélioration entreprise par le gouvernement.

De quelle façon cette amélioration pourra-t-elle s'effectuer? On pourrait émettre d'un coup un emprunt de 100 millions et lever directement

le cours forcé, par le retrait du papier monnaie et la restitution aux banques de leurs avances metalliques
Ce procédé aurait l'inconvénient d'amener une crise formidable, par le brusque retablissement de la circulation metallique et chargerait en outre inutilement l'État de l'interêt de cette somme entière et, dès aujourd'hui.
Une autre manière consisterait à emprunter pendant 2 ou 3 années l'or nécessaire au service de la dette, pendant que les crédits portés au budget à cet effet ainsi que tous les excédents éventuels seraient employés au retrait du papier monnaie; on aurait ainsi l'avantage de n'y traduire la circulation métallique qu'après une restriction graduelle de la circulation fiduciaire et de profiter en même temps de la depréciation du billet, pour ne pas charger l'État d'une dette en or égale au montant de la dette en papier.
Pour la première année (1893) les interêts de la dette s'élèveraient à 35.469.000 fr sur lesquels 30.940.000 fr payables en or; on n'aurait pas à emprunter toute cette somme, les 7½ millions des impôts en or en couvriraient une partie et serviraient en même temps à preparer le pays à l'exportation de l'or pour le service de la dette. Il resterait 23.440.000 fr à pourvoir par un emprunt; en supposant que le budget se solde en équilibre on aurait pour le retrait du papier monnaie les crédits déstinés au service de la dette ou à la différence du change s'élevant à 8.690.675 fr, qui avec les 23 millions sus mentionnés font en tout 32.130.675 fr.

Pour l'année 1894 le service de la dette se verra augmenté des interêts des 23.440.000 fr empruntés en 1893; en admettant que vu la situation générale du gouvernement, l'émission fût faite au taux de 66% avec un interêt de 5%, la somme à emprunter pour 1894 s'éleverait à 25.190.000 fr.
Le budget de cette année pour se présenter en équilibre de lui même, malgré l'augmentation

de la dette et pour permettre de l'achever le retrait du papier-monnaie devra présenter de nouvelles réductions de dépenses et aussi des augmentations dans les recettes. En effet, pendant la discussion du budget de 1893 à la Chambre, un des membres de l'opposition et les plus distingués, signalait comme possibles des réductions de 3000000 fr ~~avec de légers~~ dans les dépenses, avec des remaniements très légers dans l'organisation de l'administration.

De l'autre côté ~~[illegible]~~, on pourra augmenter les recettes; cette augmentation viserait non seulement le présent, mais tendrait aussi à une meilleure répartition de l'impôt dans un avenir plus éloigné; tous les gens compétents se plaignent de la trop grande place qu'occupent dans les finances helléniques les contributions indirectes; elles constituent les 75% de l'ensemble de l'imposition et frappant pour une grande partie des objets de première nécessité, tels que le blé, ou de consommation générale, tels que le sucre, le café, le pétrole, pèsent beaucoup plus lourdement sur la partie peu aisée de la population; pendant que les impôts directs, qui ailleurs servent à corriger cette inégalité, tendent à l'accroître en Grèce; ainsi il n'y a pas d'impôt foncier rural, les taxes qui le remplacent, surtout celle qui frappe les bêtes de labour sont ~~sont~~ supportées entièrement par les métayers et les petits propriétaires; de même pour l'impôt des professions, les métiers peu lucratifs sont frappés beaucoup plus, en proportion ~~relativement~~, que les professions qui rapportent beaucoup.

Pour obvier à ces inconvénients on a dernièrement proposé d'établir l'impôt direct sur le revenu, mais tous les systèmes suivis ailleurs, butteraient en Grèce contre la défiance des contribuables et le peu de sévérité de l'administration; on n'obtiendrait, comme il arrive en Italie, que des résultats dérisoires.

Cependant y aurait-il peut être un moyen

d'établir un impôt qui sans présenter ces inconvénients, équivaudrait à un impôt direct sur le revenu, et qui aurait pour base un des indices les plus directs de l'état de fortune de chacun je veux dire le loyer; pour cela on n'aurait qu'à transformer l'impôt existant sur les maisons, de façon qu'il fut payé non par le propriétaire mais par le locataire; cet impôt aux taux moyen de 6% rapporte actuellement 2500000 fr. les loyers au dessous de 240 fr sont exemptés, ce qui soustrait à son influence les campagnes et les villes de peu d'importance et fait que presque la moitié plus d'un million est fourni par la ville d'Athènes. La transformation de cet impôt, de façon qu'il représente 4 à 5% du revenu des contribuables, nécessiterait l'adoption d'un taux différent pour les villes de catégories différentes, car si en moyenne le loyer représente 20% du revenu total à Athènes, cette proportion s'abaisse dans les petites villes de plus de la moitié, tellement les loyers y sont infimes.

Ainsi l'impôt pourrait être porté à 4 millions pour Athènes (20% de la valeur locative) pour les autres villes il pourrait être quintuplé et porté à 30%, sans dépasser un taux de 4% du revenu. Cette transformation donnerait un impôt sur le revenu, se basant sur un indice des plus certains épargnant les revenus inférieurs à 1000 fr (par suite de l'exemption des loyers au dessous de 240 fr), ne donnant pas lieu à des fraudes considérables enfin n'exigeant pas de nouveaux frais de perception puisqu'il se présenterait sous la forme d'un impôt depuis longtemps existant. L'augmentation de ce chef ~~de~~ des recettes budgétaires serait, sinon de 8 millions, au moins de 6, en admettant que le rendement diminuerait par suite de l'aggravation de l'impôt

A côté de ces ressources on pourrait introduire l'impôt foncier, d'une manière provisoire, pour le cadastre est à peine projeté, sur les grandes propriétés; on en parle déjà et le produit en est évalué à 1 million en plus des recettes actuelles.

Ces augmentations de recettes ajoutées aux réductions de 3 millions dans les dépenses permettraient de retirer les 42 millions de papier-monnaie

qui se trouveraient encore dans la circulation. Il resterait bien encore les 14 millions en billets de 1 et 2 fr, mais ceux-ci pourraient continuer à circuler à cours forcé, cela n'aurait aucun inconvénient puisqu'ils remplacent la monnaie divisionnaire qui a également cours forcé actuellement, et que leur existence n'influerait en rien sur le change, à cause de leur quantité très modérée, absorbée tout entière par les petits ~~besoins~~ échanges quotidiens.

Après toutes ces opérations le terrain serait déblayé en 1895 pour le remboursement aux banques de leurs avances métalliques et la reprise des paiements en espèces. Le montant de ces avances, comprenant en outre des emprunts à cours forcé, la partie des emprunts provisoires consentis par ces établissements, est de 25.713.934 fr. Ces 25 millions augmentés des encaisses des banques suffiraient d'après leurs statuts, à garantir une circulation fiduciaire de ~~72~~ 90 millions. bien supérieure aux 61 millions qui circulent actuellement pour leur compte. De ce côté là l'opération ne présenterait donc pas de ~~f~~ difficultés; quels en seraient les résultats au point de vue des finances de l'Etat? Les emprunts successifs pour le retrait du papier-monnaie et le remboursement des banques s'élèveraient à un total de 75 millions qui émis à 75% aux taux de 5%, représenteraient 100.000.000 fr de capital nominal dont l'intérêt serait de 5000.000 fr par an et qui représenteraient l'augmentation de la dette fondée; mais comme la dette flottante serait réduite d'un autre côté de 99 millions l'augmentation finale ne serait en fin de compte ~~que~~ d'1 million; de 818 à 819 millions; Il est vrai que le service de la dette se trouvera accru de 5 millions par an mais il faut déduire de cette somme: 1° les intérêts des emprunts à cours forcé au taux de 1% s'élevant à 900.100 fr et 2° ceux des emprunts provisoires se chiffrant à 830.000; l'augmentation définitive des charges

ne sera donc que de 3.570.000 fr, pendant que la baisse du change de 138 à 100 3/4 au plus amènera une économie de 11 millions sur l'ensemble des intérêts à payer en or. On ne peut nier que cette même restriction du numéraire qui amènera la baisse du change ne rendra les impôts beaucoup plus lourds, puisqu' au lieu d'être perçus en monnaie dépréciée ils le seront en monnaie ayant sa pleine valeur; deux circonstances atténueront dans une certaine mesure ce mauvais résultat; d'abord le retrait du papier-monnaie ne se fera que graduellement, ensuite, les revenus qui auraient fini par hausser avec la baisse du numéraire mettront beaucoup plus de temps à baisser que ne met la hausse de celui-ci à se produire retenus qu'ils sont sur la pente par la force de l'habitude; cet sera la contrepartie de l'effet produit par une émission exagérée de papier monnaie.

Sans faire une comparaison avec les charges qui pesaient sur le pays antérieurement un budget de 100 à 105 millions est-il si lourd qu'il ne puisse être supporté! L'Italie avec un revenu 12 à 12 fois celui de la Grèce a un budget de 1 1/2 milliard, c'est à dire 15 fois autant, et pourtant, sans être dans un état très florissant, elle n'a pas plié sous le faix. La Grèce pourra donc supporter une charge moindre et seulement pour quelques années car une fois le crédit raffermi, des conversions et des rachats pourront avoir lieu qui diminueront les charges du budget. De plus, même immédiatement, il y aura lieu à certains dégrèvements: les dépenses inscrites au budget de 1893 s'élèvent à 105.528.000, après les opérations de la levée du cours forcé elles se verraient accrues de 3.570.000 fr pour le service du nouvel emprunt, et réduites de 8.430.000 par la baisse du change, elles s'élèveraient ~~en tout~~ à 98.669.000 et avec les réductions de 3 millions sus-mentionnées à 95.669.000 les recettes avec les augmentations imposées

en 1894 seraient de 118.000.000 fr; en admettant un écart de 11 millions entre les constatations et les perceptions, l'excédent qu'elles présenteraient sur les dépenses serait encore de 11 à 12 millions; il pourrait être employé soit à des dégrèvements des objets de première nécessité et de consommation générale, soit ~~à~~ l'abaissement ou l'abolition des impôts nouvellement établis s'ils ne donnaient pas les résultats qu'on en attendait, s'ils paraissaient nuisibles ~~ou~~ lourds à porter; une partie de cet excédent pourrait être consacrée, mais avec circonspection, au développement des ressources du pays, surtout de l'agriculture, par la diffusion de l'enseignement agricole, et l'exécution de certains travaux publics dont l'exécution est le plus pressée, dessèchement de marais, rectification de rivières, reboisement, etc.

La confection, aussi prompte que possible du cadastre, ayant pour but non seulement une imposition plus équitable, mais aussi le développement du crédit agricole, satisferait un des besoins les plus urgents, et serait un grand bienfait pour l'agriculture.

La prospérité du pays aidée par diverses mesures propices, et soutenue par la voie normale où seraient entrées la question monétaire et celle des échanges avec l'étranger, se développerait bientôt assez, pour ne pas laisser voir de traces de la gêne et de la restriction dans les affaires, qui ne pourra manquer d'amener le rétablissement d'une circulation normale métallique après une circulation fiduciaire exagérée, au moins pour un certain temps.

Ces derniers temps, il est question avec persistance de la conclusion d'un emprunt.

hellénique à Londres. La sagacité et la compétence dans les affaires financières, qui distinguent Mr Tricoupis, actuellement premier ministre et ministre des finances, font présager que cet emprunt sera conclu aux meilleures conditions possibles, que son produit sera employé de la façon la plus conforme aux intérêts de notre pays et aussi, un petit peu, aux vœux de tous les détenteurs de rentes helléniques.

S. Skladaressis